Vote de l'avis sur la valorisation de la forêt française

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 10/10/2012

Saisine liée : LA VALORISATION DE LA FORÊT FRANÇAISE

Plénière du 10 octobre 2012

Avis présenté par Mme Marie de l'ESTOILE au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation présidée par M. Joseph GIROUD

Avec plus de 25 millions d'hectares boisées dont 16 en métropole et 9 dans les régions ultramarines (8 pour la seule Guyane composée pour une part significative de forêts primaires), la France est le 3ème pays le plus boisé de l'Union européenne. Couvrant aujourd'hui plus du tiers du territoire national, les forêts publiques et privées constituent un atout considérable au travers de leurs différents rôles, conformément au principe de multifonctionnalité réaffirmé par la loi.

Tout d'abord, la forêt fournit du bois, qui est valorisé de diverses façons : construction, meubles, objets usuels ou d'art, papiers, panneaux et emballages, chauffage et biomasse... Parallèlement, à condition que ses modes d'exploitation soient durables, elle contribue activement à la préservation des équilibres écologiques, des écosystèmes et de la biodiversité puisqu'elle stocke le carbone, purifie l'eau, enrichit les sols et offre des habitats propices à la faune et à la flore. Enfin elle génère une grande diversité d'activités : touristiques, cynégétiques, sportives, scientifiques…, et produit, outre du bois et des champignons, des baies, des lichens utilisés en pharmacologie.

« Une balance commerciale déficitaire de 6 milliards d'€, 2ème poste après l'énergie»

Cependant, malgré son formidable potentiel, cette filière est aujourd'hui confrontée à d'importantes difficultés se traduisant par un fort déficit de sa balance commerciale. De fait, les forêts privées sont très morcelées et donc souvent sous exploitées car les ¾ des propriétaires possèdent moins de 4ha. Les bois français, majoritairement issus de feuillus, ne correspondent pas toujours aux besoins actuels du marché. Les scieries, pourtant maillons stratégiques de la chaîne, sont en fort déclin du fait d'un manque de compétitivité au niveau européen découlant d'une insuffisance d'investissements de modernisation, notamment par les entreprises artisanales. On importe donc de plus en plus de bois transformés, ceux générant la plus forte valeur ajoutée.

En outre, la filière, au demeurant insuffisamment structurée, devra faire face à de profonds changements. Le développement du recours au bois, notamment pour la production d'énergie et dans le secteur de la construction, va exiger d'augmenter significativement la production. Il s'agit d'abord de mobiliser durablement les bois disponibles et de veiller au renouvellement des parcelles exploitées. Des conflits d'usage découlant de l'augmentation de la demande et de la montée en puissance de nouveaux types d'usage, comme le bois-énergie, ne sont pas à exclure dans un avenir proche. L'adaptation au changement climatique renforce encore le contexte d'incertitudes pour les forestiers dans leurs choix relatifs aux essences et aux modes de gestion sylvicole afin d'espérer répondre, dans plusieurs décennies, aux attentes, fluctuantes, des consommateurs.

« 3,5 millions de propriétaires forestiers, près de 450 000 emplois, 60 milliards d'€ de chiffre d'affaire annuel»

Pour autant, rendre la forêt française plus productive ne doit pas se faire au détriment de ses autres missions écologiques, sociales et sociétales. C'est donc en ce sens qu'il faut faire évoluer l'ensemble de ses modalités de gestion et d'exploitation. Dans ce cadre, les métiers forestiers doivent devenir plus attractifs pour disposer de la main d'oeuvre qualifiée indispensable. De même, le rôle et les moyens de l'ONF, acteur majeur, méritent une attention particulière. S'agissant des forêts ultramarines, leurs

spécificités exigent des mesures appropriées. Les défis à relever sont complexes et déterminants pour l'avenir ; la recherche et les innovations techniques doivent y contribuer. Ils appellent une politique volontariste rendue possible par une gouvernance renforcée de l'ensemble de la filière, pour mettre en oeuvre les actions efficientes.

Résultat du vote : 170 pour, 9 abstentions

La valorisation de la forêt francaise from **Conseil Economique Social et Environnemental**

© - copyright CESE - Novembre 2026